

D. On aurait alors raison de croire que, s'il y avait eu un brigadier en Corée durant l'année dont il est question, sa solde aurait été plus élevée que celle qu'on a dit que touchait cet hypothétique brigadier qui n'était pas en Corée à ce moment-là. Voici où je veux en venir: je crois qu'il est plutôt injuste d'essayer de faire ressortir le fait qu'un officier en devoir à Washington touchait une solde beaucoup plus élevée que celui qui est en activité de service.

M. ROBINSON: Non, monsieur le président...

Le PRÉSIDENT: Je ne crois pas que le mot "injuste" soit acceptable.

M. ROBINSON: Le général m'accuse d'être injuste. Il me semble que j'ai été juste. La seule façon d'établir la comparaison, c'était de l'appliquer à l'année financière en cause.

M. PEARKES: Si vous n'aimez pas le mot "injuste", je le retire.

Le PRÉSIDENT: Le mot "injuste" n'est pas tout à fait parlementaire.

M. PEARKES: J'ajoute qu'il est très difficile d'établir une comparaison entre un brigadier en service à Washington et un brigadier qui n'existait pas mais qu'on supposait en service en Corée dans les conditions qui existent aujourd'hui alors qu'il s'en trouve un.

Le PRÉSIDENT: Je ne veux pas intervenir dans la discussion, mais peut-être serions-nous plus avancés si nous savions le supplément de solde que touche un brigadier actuellement en service en Corée?

M. ROBINSON: Quelle est sa solde actuelle?

Le TÉMOIN: Je n'ai pas ici ce renseignement; il ne se rapporte pas à la période 1949-1950.

Le PRÉSIDENT: Nous avons auparavant décidé qu'on pourrait poser une question au sujet de l'année suivante si ce peut être utile au Comité. Je suis sûr que le témoin pourrait très facilement nous dire quelle est la solde actuelle d'un brigadier en Corée.

M. BENIDICKSON: Cela nous serait inutile à moins de savoir si, durant la même période, on a augmenté la solde du brigadier en devoir à Washington.

Le PRÉSIDENT: Puis-je obtenir une réponse?

M. ROSS: Je regrette de ne pas avoir le montant.

Le PRÉSIDENT: Savez-vous ce que touche aujourd'hui un brigadier en campagne?

M. ROBINSON: S'il y a eu une augmentation dans le cas du brigadier en Corée, demandons alors s'il y en a également eu dans le cas du brigadier à Washington?

Le TÉMOIN: Oui.

M. ROBINSON: Vous y êtes.

Le PRÉSIDENT: Si le dossier révèle que la solde a été augmentée, nous devrions savoir le supplément que nous versons aux brigadiers. Quelqu'un d'entre-vous, messieurs, peut-il fournir ce chiffre?

Le TÉMOIN: Nous allons l'obtenir sur-le-champ.
(Plus tard.)

Le TÉMOIN: Puis-je vous donner le renseignement qu'on a demandé?

Le PRÉSIDENT: Oui.

Le TÉMOIN: La solde de base d'un brigadier à Washington ou en Corée est actuellement de \$8,268 par année.

M. ROBINSON: À combien cela revient-il par mois? C'est le montant mensuel que donnent les comptes publics.

M. ROSS: \$689.